

## Vatel Capital lance sa nouvelle offre IR 2022

**Paris, le 26 septembre 2022** - Vatel Capital, société de gestion indépendante spécialisée dans l'investissement dans les PME cotées et non cotées, annonce le lancement de son offre IR 2022 permettant aux investisseurs de se positionner sur une gamme variée et complémentaire de placements sur lesquels l'équipe affiche une forte expertise et d'excellentes performances historiques.

Les différents supports d'investissements proposés par Vatel Capital dans le cadre de sa campagne IR ont pour sous-jacents des actifs solides (PME innovantes et rentables, fleurons de l'économie corse, économie ultramarine) :

- **Le FCPI Dividendes Plus n°10**

Ce FCPI a pour objectif d'être investi à hauteur de 100% dans des petites et moyennes entreprises innovantes, sélectionnées notamment suivant des critères de maturité, de rentabilité, de potentiel de développement et sur leur capacité à verser des dividendes. Parmi les secteurs d'activité susceptibles d'être privilégiés, on peut citer l'industrie innovante (énergie, secteur naval, matériaux), la santé et le numérique.

La souscription au FCPI Dividendes Plus n°10 donne lieu à une réduction d'impôt sur le revenu de 25% en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 6 ans maximum, soit au plus tard le 31 décembre 2028. Et cela **dans la limite d'un montant souscrit de 12 000 euros pour un célibataire et de 24 000 euros pour un couple.**

Code ISIN	FR001400B3E8
Société de gestion	Vatel Capital SAS (Agrément GP-08000044)
Dépositaire	BFCM
Zone géographique	France
Durée de vie du fonds	6 ans, soit au plus tard jusqu'au 31 décembre 2028
Valeur de la part de la part	100 €, hors droits d'entrée
Souscription minimale	1 000 €, soit 10 parts (hors droits d'entrée)
Valorisation	Semestrielle le 31 mars et le 30 septembre de chaque année
Droits d'entrée	5 % maximum
Durée de blocage des parts	Jusqu'au 31 décembre 2028

**Vatel Capital a d'ores et déjà remboursé 10 FCPI dont 9 affichent des performances positives hors avantage fiscal. Début juillet la société de gestion a annoncé le remboursement du FCPI Dividendes Plus n°5, qui a affiché une performance de 48,61% hors avantage fiscal depuis sa création.**

**NB** : Les performances enregistrées par les FCPI précédents ne présument pas des performances futures des entreprises investies par le fonds FCPI Dividende Plus n°10 ni de sa propre performance.

- **Le FIP Corse Kallisté Capital n°15**

L'objet principal de ce FIP est d'investir à hauteur de 100 % dans une quinzaine de PME familiales corses, principalement dans le cadre d'opérations de capital développement et de transmission, pour des tickets unitaires compris entre 0,5 et 2,5 M€. Vatel Capital porte une attention spécifique à quelques secteurs particulièrement dynamiques en Corse : **santé/dépendance, énergies renouvelables, tourisme, services aux entreprises, et agroalimentaire**. Au total, depuis 2008, les FIP corses gérés par Vatel Capital ont investi dans près **d'une centaine de PME corses**.

La souscription au FIP Corse Kallisté Capital n°15 ouvre droit à une **réduction d'impôt sur le revenu équivalent à 30 % de l'investissement en contrepartie** d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 7 ans minimum et pouvant atteindre 9 ans sur décision de la société de gestion. **La limite de réduction d'impôt** potentielle maximum est de 3 600 euros pour un célibataire et de 7 200 euros pour un couple.

Code ISIN	FR001400B207
Société de gestion	Vatel Capital SAS (Agrément GP-08000044)
Dépositaire	Oddo BHF
Zone géographique	Corse
Durée de vie du fonds	Blocage des avoirs de 7 ans, prorogable deux fois un an, sauf dans les cas de dissolution anticipée prévus à l'article 28 du Règlement, soit au plus tard le 31 décembre 2031 sur décision de la société de gestion
Valeur de la part de la part A	100 €, hors droits d'entrée
Souscription minimale	1 000 €, soit 10 parts (hors droits d'entrée)
Valorisation	Semestrielle le 31 mai et le 30 novembre de chaque année
Droits d'entrée	5 % maximum
Durée de blocage des parts	Jusqu'au 31 décembre 2029 (et au 31 décembre 2031 maximum sur décision de la société de gestion)

- **Le FIP outremer Mascarin Capital n°4**

Le fonds s'appuie sur un vaste réseau de **plus de 30.000 TPE et PME basées en outremer**, et l'expertise sectorielle de Vatel Capital pour financer des projets de développement dans des secteurs comme l'agroalimentaire, le tourisme, les énergies renouvelables ou encore les services aux entreprises.

Le fonds a vocation à investir dans des entreprises composant l'économie ultra-marine mais ne fait l'objet d'aucune contrainte sectorielle dans sa documentation légale.



# VATEL CAPITAL

Ce FIP bénéficie des mêmes avantages que les FIP corses et avec lesquels il peut être cumulé. La souscription donne droit à une **réduction d'impôt sur le revenu équivalent à 30 % de l'investissement en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 7 ans minimum et pouvant atteindre 9 ans sur décision de la société de gestion. La limite de réduction d'impôt potentielle maximum est de 3 600 euros pour un célibataire et de 7 200 euros pour un couple.**

Code ISIN	FR001400B223
Société de gestion	Vatel Capital SAS (Agrément GP-08000044)
Dépositaire	Oddo BHF SCA
Zone géographique	Départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et La Réunion), Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et les îles Wallis et Futuna.
Durée de vie du fonds	Blocage des avoirs de 7 ans, prorogeable deux fois un an, sauf dans les cas de dissolution anticipée prévus à l'article 28 du Règlement, soit au plus tard le 31 décembre 2031 sur décision de la société de gestion
Valeur de la part de la part A	100 €, hors droits d'entrée
Souscription minimale	1 000 €, soit 10 parts (hors droits d'entrée)
Valorisation	Semestrielle le 31 mai et le 30 novembre de chaque année
Droits d'entrée	5 % maximum
Durée de blocage des parts	Jusqu'au 31 décembre 2029 (et au 31 décembre 2031 maximum sur décision de la société de gestion)

Pour mémoire, la souscription des FIP/FCPI proposés par Vatel Capital peut se faire en ligne et de manière totalement dématérialisée via un extranet dédié et sécurisé.

**Les équipes de Vatel Capital seront ravies de présenter la nouvelle offre IR lors du prochain salon Patrimonia, qui se tiendra les 29 et 30 septembre et de vous accueillir sur leur stand K27.**

## A propos de Vatel Capital

Société de gestion indépendante et entrepreneuriale agréée par l'AMF, Vatel Capital est spécialisée dans l'accompagnement des PME françaises de croissance cotées et non cotées. Avec près de 500 M€ d'actifs sous gestion, elle s'appuie sur une équipe de gérants travaillant ensemble depuis plus de dix ans. Elle investit dans des entreprises de nombreux secteurs, notamment ceux de la santé, des énergies renouvelables, des services aux entreprises et d'Internet et propose également une offre financière sur les actifs tangibles tels que la forêt, les terres agricoles et les énergies renouvelables.

En mars 2022, Vatel Capital a obtenu le prix de la rédaction d'Investissement Conseils dans la catégorie « diversification patrimoniale »

En janvier 2022, la société a été, pour la deuxième fois, primée par Gestion de Fortune dans la catégorie Capital-investissement

En mai 2022, le FCP Vatel Flexible a obtenu pour la quatrième fois le Refinitiv Lipper Fund Award dans la catégorie « Fonds Flexibles zone EURO »

Pour plus d'informations : [www.vatelcapital.com](http://www.vatelcapital.com)



# VATEL CAPITAL

**Contact Vatel Capital :**

24 rue de Clichy, 75009 Paris

T +33 1 40 15 61 77

[contact@vatelcapital.com](mailto:contact@vatelcapital.com)

**Contact Presse :**

**Ulysse Communication**

Fabio Marquetty

+33 (0)6 28 45 40 97

[fmarquetty@ulyse-communication.com](mailto:fmarquetty@ulyse-communication.com)

